

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASINEXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE 21 Septembre (21/09/2017)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 15 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, Mme Maryse BAULU, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**
Mme Michèle AJELLO DUGUE, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Michel CASSIGNOL (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Eliette DELMAS), **Adjoints,**
M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Maryse BAULU), M. Laurent TAMIETTI (représenté par Madame Michèle AJELLO DUGUE), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), Mme Marie CASTRO (représentée par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Christine FANFELLE (représentée par Monsieur Gérard VALLES), Mme Marie-Claude DULAC (représentée par Monsieur Patrice CHARLES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIT ABSENT :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal.**

Madame Muriel VALETTE est nommée secrétaire de séance.

Madame Christine HEMERY ne prend pas part au vote.

10 – 21 Septembre 2017

SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT A L'ASSOCIATION ESPACE ET VIE

Rapporteur : Madame BAULU.

Considérant que l'association Espace et Vie anime l'atelier et chantier d'insertion « Au Fil de S.O.I.E. » qui occupe des locaux situés au 11 boulevard Pierre Delbrel à Moissac, dont elle s'est récemment rendue propriétaire.

Considérant que l'association effectue maintenant les travaux pour rendre ces locaux aux normes d'accessibilité et d'incendie.

Considérant que ces travaux représentent un coût total prévisionnel de 90 000 € HT.

Considérant que l'association a obtenu 10 000 € de subvention de la part de la Caisse d'Epargne et 15 000 € de la part du Conseil Départemental.

Considérant qu'un prêt de 45 000 € lui permet de financer sa part.

Considérant que pour compléter le financement de ces travaux l'association Espace et Vie sollicite une subvention d'investissement de 5 000 € auprès de la commune de Moissac.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'investissement à l'association Espace et Vie d'un montant de 5 000 €.

DIT que les crédits sont prévus au chapitre 204.

Pour copie conforme

Moissac le 25 Septembre 2017

Le Maire,



Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :